

SENSIBILISATION À LA SURDITÉ

FORMATIONS LSF EXTERNES DESTINEES AUX SALARIES D'ENTREPRISE

Notre intervention se déroule en deux parties, une avec un interprète en langue des signes française et l'autre sans.

L'objectif de cette partie de l'intervention est de sensibiliser les employés à l'intégration des sourds en milieu professionnel, d'introduire et d'apprendre ce qu'est la notion de surdité, de communiquer aux employés la culture sourde et aussi la langue des signes, d'éclairer de possibles confusions et finalement de permettre aux sourds une meilleure intégration pour qu'ils puissent évoluer dans leur milieu professionnels.

Le nombre de participants est illimité.

Programme avec l'interprète en langue des signes française :

- découverte de la culture et de l'histoire des sourds
- informer le plus possible les employés pour qu'ils sachent qu'ils pourront compter sur leurs collègues sourds dans la réalisation des tâches comme sur leurs collègues entendants
- voir la langue des signes comme un moyen de communication au sein de la société et leur transmettre le vocabulaire de la vie courante

Programme sans l'interprète en langue des signes française :

- initiation au vocabulaire de la vie courante
- découverte du vocabulaire spécifique à l'entreprise
- mise en place d'un exercice de communication en situation réelle

Pour toute information complémentaire et/ou toute demande de devis : merci de prendre contact avec notre service administratif.



Contact

09 67 00 93 78
les.iris@wanadoo.fr



irislsf31



IRIS - Service Formation

4 rue Emmanuel Arin
31300 TOULOUSE
Bât D21 - B2 Pythagore